Les syndicats FA-FPT de Drôme et d'Ardèche, s'inscrivent dans un accompagnement des professionnels titulaires ou contractuels œuvrant au sein de la Fonction Publique Territoriale.

Ce sont des syndicats professionnels spécialisés, représentatifs de la Fonction Publique Territoriale qui défendent les valeurs suivantes:

- **Apolitisme**
- **Autonomie**
- Indépendance
- Accompagnement des agents : professionnel, via des réseaux métiers...
- IFS Institut de formation National FAFPT agréé

Ils défendent le service public et les agents qui le font vivre dans le cadre d'un dialogue constructif!

Retrouvez FAFpt Ardèche - www.fafpt07.org

Et en cela, il accompagne les agents dans leur vie profession-nelle. Grâce à ses formateurs agréés par l'Institut de Formation Syndicale (IFS), la FA-FPT propose des sessions de formation. Elles sont ouvertes prioritairement aux adhérents, mais égale-ment aux non adhérents. Elles entrent dans le cadre juridique de la formation syndicale autorisée. A ce titre, elles bénéficient des Congés de Formation Syndicale pour les agents qui y participent.

Cette session de formation a été élaborée par l'IFS, l'Union départementale FAFPT Ardéchoise, l'Union Départementale FAFPT Drôme, avec le soutien de nos partenaires pour répondre aux sollicide nos partenaires, pour répondre aux sollicitations de nos collègues.

Facebook FA Fpt Ardèche - Site internet www.fafpt07.org - www.fafpt.org Tél. 07 69 89 50 48 - Mail fafptardeche@gmail.com Syndicat Départemental FA FPT Ardèche

Centre de Gestion - Parc d'Activités du Vinobre, 175 chemin des Traverses CS 70187 - 07204 Lachapelle-Sous-Aubenas

> Tél. 06 77 27 11 60- Mail fafpt.mairiemontelimar@gmail.com **FAFPT Union Départementale de la Drôme** 17 Bd général de Gaulle 26200 Montélimar





FORMATION Agrément IFS 136-2025

La retraite, une étape importante de votre vie professionnelle!

Lundi 7 juillet 2025

Communauté d'Agglomération ANNONAY RHONE AGGLO

Parc de la Lombardière

Espace jean Monnet - Salle modulaire n° 3

DAVEZIEUX 07430

« une formation vous permet de monter en compétence et d'être plus efficace : c'est un investissement! »

Session de formation syndicale ouverte aux agents territoriaux et aux contractuels **Inscriptions avant le 4 juin 2025** (Places limitées)

N° d'agrément 2025 IFS / FA-FPT

Les syndicats FA-FPT de Drôme et d'Ardèche, sous l'égide de l'Institut de Formation Syndicale de la FA-FPT, en partenariat avec l'agence AGIRC ARRCO/IRCANTEC de Privas, vous proposent une journée de formation syndicale gratuite (participation financière pour les repas).

Cette journée a été construite à travers le double regard public/ privé car de nombreux agents relèvent des deux régimes au cours de leur carrière.

PROGRAMME

Lundi 7 juillet 2025

=> La retraite CNRACL & RAFP

Fondamentaux et présentation des droits des agents suite aux réformes intervenues sur la retraite.

=> La retraite du privé

Les années de cotisation auprès de la CARSAT, de l'IRCAN-TEC et des régimes complémentaires du privé ouvrent des droits qui sont cumulés aux droits de la CNRACL.

En collaboration avec l'agence AGIRC-ARRCO/IRACANTEC de Privas.

De 9h à 17h30

Journée animée par Jocelyne Martelet, Christine Blachère formatrices nationales IFS, Isabelle Machala, responsable Agence AGIRC-ARRCO /IRCANTEC.

Café d'accueil à partir de 8h30, boissons offertes UD07. Cette journée sera animée par les formateurs de l'IFS et leurs partenaires. Elle est ouverte à tous les agents territoriaux et aux contractuels dans le cadre des 12 jours de formation syndicale autorisés par les textes. A ce titre, vous devez envoyer votre demande (modèle fourni à l'inscription) à votre collectivité avant le 7 juin 2025. Sauf nécessité de service motivée, votre employeur vous accordera cette journée de formation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à Jocelyne MARTELLET joss0463@gmail.com ou Colette PIERRE ETIENNE colettepierreetienne@orange.fr ou à remettre en main propre

Au plus tard lundi 2 juin 2025 Adresse personnelle..... Collectivité ou Etablissement public ☐ Contractuel ☐ Stagiaire /Titulaire - Catégorie C ☐ B ☐ A ☐ Grade..... ☐ Adhérent FAFPT 07 ou 26 ☐ Adhérent FAFPT autre ☐ Non adhérent Je souhaite participer à la session de formation de la FAFPT—SYNDICATS Drôme et Ardèche le LUNDI 7 JUILLET 2025 Je recevrai un document de FAFPT à remettre au plus tard le vendredi 6 juin **2025** au service ressources humaines de ma collectivité (avec copie au N+1) soit 1 mois avant la date de la formation pour solliciter un congé de formation syndicale. ☐ je participerai au repas de midi pris au restaurant : plat du jour à 12,50 € / formule plat + fromage ou dessert à 14,50 € / menu du jour entrée plat dessert à 18,50 € Je règlerai le montant de mon repas sur place. ☐ je ne participerai pas au repas

Plus d'infos:

Jocelyne Martellet 06 30 89 80 89 Colette Pierre-Etienne 06 26 89 89 28 comfafpt07@gmail.com 07 68 95 02 81